



**ASPECT  
AQUITAINE**  
Confiance Exigence Alternance

# PACK ENTREPRISE



## SOMMAIRE DU PACK

# LE PACK ENTREPRISE



### PARTIE 1

- LES SERVICES PROPOSÉS AUX ENTREPRISES - **P05**

### PARTIE 2

- LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE - **P07**

### PARTIE 3

- LES ÉTAPES DE LA SIGNATURE DU CONTRAT - **P09**

### PARTIE 4

- LES ENTREPRISES D'ACCUEIL - **P11**

### PARTIE 5

- LES AIDES FINANCIÈRES POUR L'EMPLOYEUR - **P15**

### PARTIE 6

- LES GRILLES DE RÉMUNÉRATION - **P21**

### PARTIE 7

- ARGUMENTAIRE / RÉPONSES AUX OBJECTIONS - **P26**

### PARTIE 8

- APPRENTIS EN SITUATION DE HANDICAP - **P34**

### PARTIE 9

- GUIDE POUR LE RECRUTEMENT D'UN APPRENTI - **P36**



Cliquez pour aller directement au chapitre souhaité

## PARTIE 3

# LES ÉTAPES DE LA SIGNATURE DU CONTRAT

## ÉTAPE 1

**La structure d'accueil et le futur apprenti remplissent la fiche précontrat remise par l'UFA, le CFA ou le futur apprenti. elle peut être assistée dans cette démarche par l'UFA ou le CFA.**

Je peux trouver le CERFA et sa notice explicative en ligne, sur le portail du gouvernement :

<https://www.alternance.emploi.gouv.fr>, dans l'espace « employeur », puis « Vos démarches en ligne », et remplir moi-même le document.

## ÉTAPE 2

**La structure d'accueil envoie dans les plus brefs délais la fiche précontrat par e-mail au CFA.**

L'UFA remplit la partie pédagogique de la convention de formation et la transmet par mail au CFA. Le CFA rédige et signe le contrat (CERFA N° 10103\*07), remplit et signe la convention de formation et le cas échéant la convention tripartite en cas de dispense d'heures ou rajout d'heures de formation public.



## ÉTAPE 3

**Le CFA envoie par mail le contrat, la ou les conventions et le calendrier de l'apprentissage à l'entreprise, pour signature par l'entreprise, l'apprenti et ses tuteurs légaux s'il est mineur.**

L'entreprise procède à l'enregistrement du contrat en ligne auprès de son OPCO, ou de la DIRECTTE pour le secteur public. Sur demande de l'entreprise, l'enregistrement du contrat auprès de l'OPCO peut être fait par le CFA si l'OPCO le prévoit.

L'enregistrement doit être réalisé au plus tard dans les 5 jours suivant le début du contrat.



Cliquez sur les liens pour y accéder

#### ÉTAPE 4

Je fais la Déclaration Préalable A l'Embauche (DPAE) auprès de mon assurance sociale (URSSAF, MSA) dans les 8 jours qui précèdent le début du contrat.

Je peux faire la démarche en ligne :

<https://www.service-public.fr>

#### ÉTAPE 5

**Je prévois la visite médicale de mon apprenti :**

- avant l'embauche s'il est mineur, en situation de handicap ou affecté à certains travaux dangereux.
- pendant la période d'essai dans tous les autres cas.

**L'employeur doit prévoir l'adhésion de l'apprenti à la mutuelle de l'entreprise.**

